Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**
*Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information*
*CERTA*

Paris, le 17 août 2007
N° CERTA-2007-AVI-368

**Affaire suivie par :**
CERTA

# AVIS DU CERTA

**Objet : Vulnérabilité dans Symantec Enterprise Firewall**

Conditions d'utilisation de ce document : `http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html`
Dernière version de ce document : `http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-368`

## Gestion du document

| | |
|---|---|
| Référence | CERTA-2007-AVI-368 |
| Titre | Vulnérabilité dans Symantec Enterprise Firewall |
| Date de la première version | 17 août 2007 |
| Date de la dernière version | – |
| Source(s) | Bulletin de sécurité Symantec SYM07-023 du 16 août 2007 |
| Pièce(s) jointe(s) | Aucune |

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Atteinte à la confidentialité des données.

## 2 Systèmes affectés

Symantec Enterprise Firewall 6.x.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité portant atteinte à la confidentialité des données a été identifiée dans `Symantec Enterprise Firewall`.

## 4 Description

Une vulnérabilité a été identifiée dans `Symantec Enterprise Firewall`. Elle permet à une personne distante de connaître la validité de noms d'utilisateurs.

# 5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour la démarche à suivre (cf. section Documentation). Aucune mise à jour n'est prévue.

# 6 Documentation

– Bulletin de sécurité Symantec SYM07-023 du 16 août 2007 :
  http://securityresponse.symantec.com/avcenter/security/Content/2007.08.16.html

# Gestion détaillée du document

**17 août 2007** version initiale.